

PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de 10 heures à 17 heures

Observations de M⁽¹⁾

Mardi 28 Septembre 2021

Ref: [Redacted]
[Redacted]
[Redacted]

SSY 01

Je suis propriétaire de la parcelle cadastrée BN 219 et 220 au clos des varennes rue de la bissonnerie 50/52.

- Cette rue est desservie par le gaz l'eau l'électrique, l'assainissement.

- A gauche et à droite de ces terrains se trouvant deux pavillons. Un de chaque côté des terrains.

Je demande SUP que ce terrain soit classé en zone constructible.

Je précise qu'aujourd'hui mon terrain est cadastré - BN 321 et BN 220.

Merci d'avance pour une réponse

[Redacted]

Pierre AZARD
Commissaire Enquêteur

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.